Version arrêtée

Groupement

Géoturfu (mandataire) / Cairna (co-traitant)

CC Lieuvin Pays d'Auge
Plan Local d'Urbanisme intercommunal

3B. Règlement graphique

SAINT-BENOIST-DES-OMBRES

Arrêt : 19 janvier 2026

Enquête publique :

Approbation :

Lieuvin Pays d'Auge Communauté de communes

HABILLAGE

- Bâti
- Limite parcellaire
- Limite communale

ZONAGE

- Ua : zone urbaine à caractère ancien avec une certaine mixité fonctionnelle (habitat, commerces, services, équipements)
- Uc : zone urbaine résidentielle à implantation exclusivement en retrait
- Uh : zone urbaine de faible densité à dominante résidentielle
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nj : secteur naturel de jardin
- Np : zone naturelle protégée pour ses propriétés paysagères et écologiques

PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

- Mare (L.151-23 CU)
- Eléments du patrimoine bâti (L.151-19 CU)
- Eléments du patrimoine naturel et paysager (L.151-23 CU)
- Eléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Espace Boisé Classé (L.113-1 CU)
- Bâtiment pouvant changer de destination (L.151-11, 2° CU)

Le territoire de Lieuvin Pays d'Auge est concerné par la présence de cavités souterraines et marnières. Nous vous invitons à consulter le site de la Préfecture de l'Eure qui recense la connaissance actuelle en matière de cavités souterraines :
https://www.eure.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Risques-naturels/Marnieres[...]avites-souterraines/Atlas-des-Cavites-Souterraines-de-l-Eure

0 750 1 500 m